



NS GROUPE

Votre gestion financière sur-mesure

AVRIL 2023

# Notre newsletter trimestrielle



Après plus d'un an de conflit, la Russie se retrouve à la présidence du conseil de sécurité des Nations unies, comme cela avait été le cas en février 2022. Ainsi, nous sommes en droit de nous demander de quelle manière le pays chapeautera un organe dont la responsabilité principale est le « maintien de la paix et la sécurité internationale » (*Article 24 de la Charte des Nations unies*) ?

À la suite du début du conflit, la Finlande toujours restée neutre avait demandé à rejoindre l'OTAN, c'est chose faite ce 4 avril 2023. En effet la Finlande qui dispose d'une frontière de 1300 km avec la Russie n'a pas oublié l'invasion russe de 1939 contre laquelle elle s'était battue mais avait tout de même dû faire face à la perte de 10 % de son territoire. Cette affiliation à l'organisation est également positive pour les pays membres car la Finlande dispose d'une armée exceptionnelle pour un pays de l'union européenne. Cependant, Moscou a d'ores et déjà annoncé vouloir prendre des mesures par rapport à cette admission.

L'adhésion de la Suède reste bloquée par la Turquie et la Hongrie. Si la Suède réussit à faire son entrée dans l'OTAN, la Russie qui est à la présidence du conseil de l'Arctique depuis 2021 en sera le seul pays à ne pas être membre de l'organisation des Nations unies.

Au début de ce deuxième trimestre 2023, la France et les photos des poubelles incendiées de la capitale font les choux gras des journaux étrangers (allemands, britanniques, américains, canadiens, etc.). Elon Musk lui-même y est allé de son petit commentaire sur le réseau social TWITTER en commentant une vidéo d'affrontements au sein de la ville de Paris. Bien que nos voisins s'amusent du « folklore français », le pays leur semble irréfutable et certains suivent les événements d'un œil inquiet voire incrédule.



À la fin du premier trimestre de l'année 2023 le CAC 40 reste en hausse affichant un cours à 7.322,39 soit une hausse de +13,1 % sur les trois derniers mois. Tout comme nous l'écrivions dans notre précédente newsletter, l'EUROSTOXX 50 suit toujours la même trajectoire, son cours étant au 31 mars 2023 de 4.315,05 contre 3.882,29 début janvier et 3.318,20 à la fin du mois de septembre 2022 décrivant une hausse de +29,4 % sur six mois. Les indices actions S&P500 et DOW JONES IND se maintiennent respectivement à 4.109,31 et 33.274,15. Le MSCI WORLD reste sur sa lancée avec un cours à 2.791,44 traduisant une hausse de +7,3 % sur le trimestre.

Le Nasdaq dénoue sa trajectoire baissière pour remonter son cours à 12.221,91 soit une hausse de +16,8 % sur trois mois. Le BRENT quand à lui poursuit sa courbe communiquant un cours à 79,77, ainsi en baisse de -7,1 % sur le trimestre.

Nous observons que le blé se trouve dans la même position que le BRENT à -23,4 % sur six mois affichant un cours à 692,25 au 31 mars 2023 contre 775,50 au mois de janvier. L'once d'or par ailleurs, est en hausse sur le semestre de +18,6 %, au mois de janvier son cours était de 1.846,10 et de 1.969 à la fin du mois de mars 2023.

Les taux longs 10 ans affichent tous une légère baisse au cours du trimestre. En effet au 31 mars 2023 les taux longs US 10 ans et UK 10 ans se positionnent respectivement à +3,47 et +3,49 traduisant des baisses trimestrielles de -0,41 et -0,18.

Les taux longs 10 ans européens se positionnent également en hausse malgré une baisse trimestrielle, +2,29 pour le 10 ans allemand et +2,79 pour le 10 ans français reflétant une baisse de -0,28 et -0,32 depuis le 3 janvier 2023. Les taux à 10 ans portugais, espagnols et italiens se calquent sur leurs voisins clôturant leurs taux au 31 mars 2023 à +3,11, +3,30 et +4,09.



## ASSURANCE VIE

La hausse des taux directeurs des banques centrales réduit d'environ 15 % les placements financiers des assureurs. L'assurance vie est impactée par la perte de valeur, ainsi les investissements doivent être plus compétitifs par le renouvellement des obligations en altérant les anciennes obligations. Afin que ces nouvelles obligations s'avèrent efficaces, il faut avoir une vision à long-terme.

# QUE SE PASSE-T-IL DANS LE MONDE BANCAIRE ?

## LE CRÉDIT SUISSE

En mars 2023, le Crédit Suisse (encore estimé à 28.8 milliards de francs suisse en 2022) a été racheté par UBS pour 3 milliards de francs suisse. Le Crédit Suisse se positionnait comme 14ème banque européenne concernant les actifs possédés. Récemment, la banque venait de perdre un actionnaire de longue date, ainsi qu'un responsable important de la conformité, de plus la SNB (banque nationale saoudienne), le plus gros actionnaire du Crédit Suisse avait rejeté la possibilité de le soulager en cas de besoin. À la suite de ces diverses problématiques, les investisseurs, actionnaires, et clients ont perdu confiance, bientôt suivis par les autres banques. Néanmoins, n'oublions pas que ces dernières années, le Crédit Suisse avait déjà dû faire face à différents scandales.



## SVB (SILICON VALLEY BANK)

Durant la période Covid-19, les start-up (fintech, biotech, etc.) ont bénéficié d'un certain enthousiasme à leur égard, offrant l'opportunité de levées de fonds conséquentes. L'excédent numéraire a été investi « sans risque » par la SVB. Cependant, ces levées de fonds, essentielles pour gérer les dépenses courantes de ces start-up, ont fortement diminuées à la suite des bouleversements au sein du microcosme de la tech. De plus, l'inflation due au conflit en Ukraine a impacté les obligations pensées « sans risque ». La SVB a peut-être été naïve en notifiant ouvertement que son portefeuille obligataire était en mauvaise posture.

## EUROPE

Depuis la crise des subprimes et la crise grecque, les banques européennes disposent (et obéissent à des impératifs) de fonds propres en plus grande quantité, leur permettant d'absorber les pertes afin de maintenir les possibilités de retrait. De plus, les banques centrales orchestrent des « stress test » (test de résistance bancaire) afin d'obtenir de plus grandes adaptabilité et réactivité de la part des banques européennes. Néanmoins, il peut être imputé à ces stress test de ne pas être assez éprouvants, ce qui ne traduit pas l'infaillibilité des banques européennes.

Cette crise bancaire a poussé les banques centrales telles que la BCE, la FED, la Banque nationale Suisse ou encore la Banque d'Angleterre en passant par les Banques du Japon et du Canada à notifier dans un communiqué commun la mise en place d'opérations sur les contrats d'échanges financiers (SWAP) visant à optimiser l'alimentation de liquidités en dollars américains.

Ainsi jusqu'à la fin du mois d'avril ces différentes banques centrales qui proposent habituellement des dollars de manière hebdomadaire, le feront quotidiennement. À la suite de cette décision les différentes banques centrales seront en mesure de procurer des dollars américains aux banques intervenant à un niveau mondial. Et ce, tous les jours de la semaine.

## BCE

À la suite des récents déboires de certaines banques américaine et du Crédit Suisse, C. LAGARDE a tenté de rassurer les dirigeants de l'Union Européenne en consolidant son discours sur la solidité des banques européennes et leur capacités de liquidités et de capitaux.

De plus son principal taux directeur a été remonté de 50 bps et une nouvelle hausse pourrait survenir dans un futur proche. Cependant des controverses se font sentir entre les pays « tempérés » et les pays endettés.



# Focus

## CHINE

La croissance éventuelle du pays est freinée par sa population vieillissante, en outre les jeunes rencontrent des obstacles au niveau de l'emploi et de l'immobilier. Cependant, la confiance remonte à la suite de la levée des restrictions liées à la pandémie, les avantages économiques concernant les sociétés privées, ainsi que la volonté de s'ouvrir à l'international. De plus certains secteurs tels que la robotique, les technologies, la recherche et l'innovation dans le domaine de la santé, etc., sont vecteurs de croissance.

Nous pouvons également souligner les investissements massifs provenant des pays du Golfe, ainsi que la réouverture des frontières après trois ans, qui aidera l'emploi et la reprise de la consommation.



## FED

Lors de sa conférence de presse du 22 mars 2023, la FED a indiqué la poursuite son combat contre l'inflation, en maintenant sa politique de resserrement monétaire. Avant même cette annonce, les marchés financiers se sont emballés, démontrant que les pressions sur les prix restaient d'actualité.

Après la faillite de la SVB, la FED s'est empressée d'allouer 12 milliards de dollars aux banques du pays afin de supporter les retraits de leurs clients.

Nous pouvons aisément imaginer que la complexité de la situation de certaines banques américaines ne sera pas sans impact sur l'économie, l'emploi et l'inflation du pays.



# DÉCLARATIONS FISCALES



Le service de déclaration en ligne sera ouvert dès le **13 avril 2023** et jusqu'aux dates limites établies par département et par zone.

Les dates limites de déclaration en ligne pour les trois zones sont les suivantes :

- Départements n°01 à 19 (zone 1) et non-résidents jeudi **25 mai 2023** à 23h59 ;
- Départements n°20 à 54 (zone 2) jeudi **1er juin 2023** à 23h59 ;
- Départements n°55 à 974/976 (zone 3) jeudi **8 juin 2023** à 23h59.

Pour les déclarations papier, la date limite est fixée au **22 mai 2023**.

Attention, la date limite de déclarations n°2071 et 2072 concernant les **Sociétés Civiles Immobilières (SCI)** est fixée au **mardi 2 mai 2023** en format papier et **17 mai 2023** en télédéclaration.

Nous vous rappelons également que depuis le 1er janvier 2023, tous les propriétaires d'un bien immobilier à usage d'habitation (personnes physiques, SCI et le cas échéant entreprises) sont concernés par une **nouvelle obligation déclarative à réaliser au plus tard le 30 juin 2023** sur l'espace fiscal personnel ou professionnel en cliquant sur l'onglet « Biens Immobiliers ».

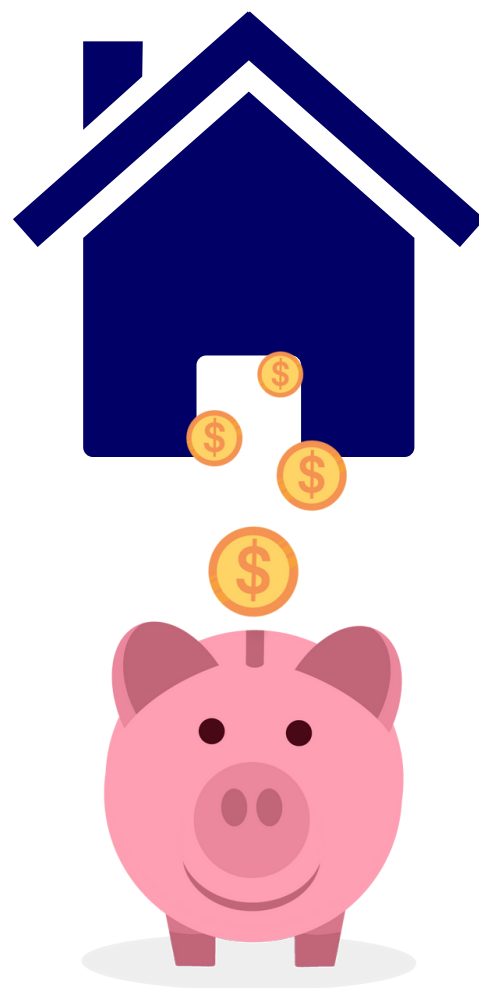
Il convient d'indiquer à l'administration, **au plus tard le 30 juin 2023**, les informations suivantes :

- les modalités d'occupation du local (à titre personnel, par des tiers) ;
- la nature de l'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant (non meublé et non occupé)) ;
- l'identité des occupants (personne physique : nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance / personne morale : dénomination, SIREN) ;
- la période d'occupation (ou de vacance) du ou des locaux dont ils sont propriétaires (début, fin de la période d'occupation) ;
- pour le cas particulier des locations saisonnières : le début de la période de location saisonnière et les modalités de gestion du bien (en propre ou contrat de location avec gestionnaire excluant toute utilisation personnelle), le SIREN du gestionnaire ou celui du propriétaire le cas échéant, l'éventuelle classification en meublé de tourisme ;
- le loyer mensuel hors charge (facultatif).

Une partie de ces informations est déjà préremplie.

Attention, en cas d'erreur, d'omission ou d'insuffisance déclarative, une amende d'un montant forfaitaire de **150 € par local** pourra être appliquée (*article 1770 terdecies du CGI*).

**Ces informations seront utilisées par l'administration fiscale pour établir notamment la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la taxe sur les locaux vacants (TLV) et la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV). Par ailleurs, il ne peut pas être exclu que ces informations soient utilisées comme moyen de recoupement pour la déclaration IFI.**





Au sein du continent américain, le Canada est également impacté par l'inflation. En effet, le pays doit faire face à une baisse du pouvoir d'achat de ses ménages, ainsi qu'à une crise du logement encore inédite.



Afin de tenter de faciliter la vie des Canadiens, la vice-première ministre et ministre des Finances C. FREELAND a exposé son budget fédéral le 28 mars 2023. La crainte d'une récession est présente dans le pays, ainsi la ministre des Finance souhaite apporter des solutions ciblées afin de ne pas soutenir l'inflation avec plus de dépenses. Ainsi, le budget fédéral annoncé comprendra un « rabais pour l'épicerie » dont pourront bénéficier 11 millions de ménages à faibles revenus. Cependant les représentants des dix provinces formant le pays ne sont pas forcément conciliants avec ce programme.

Ce budget, très attendu dans le pays, envisage la restriction de certains frais. En effet, après l'affaire MCKINSEY concernant les comptes de campagne d'E. MACRON, c'est au tour de J. TRUDEAU de se trouver au cœur du scandale. Le 29 mars 2023, Radio Canada écrivait ceci : « *L'administration Trudeau a signé des contrats totalisant plus de 100 millions de dollars avec McKinsey, et un rapport d'audit interne, portant sur 19 de ces commandes, déposé quelques minutes avant le dévoilement du budget, indiquait que « seule une partie des activités d'approvisionnement a été réalisée de manière équitable, ouverte et transparente conformément aux politiques applicables ».*

Il est également important de préciser que le gouvernement canadien souhaite effectuer un virage dans la transition énergétique. En effet, face aux États-Unis et leur *Inflation Reduction Act* votée en 2021, il souhaite rester attractif et investir dans une économie « propre ». Ce seront donc 80 milliards de dollars canadiens qui seront investis sur 10 ans dans le projet.

**CONTACTEZ-NOUS !**

**ACCÈS CLIENT**

## Avertissement

*Ce document a été réalisé par NS GROUPE™, reflétant ses convictions, et n'est diffusé qu'à titre informatif. Les informations contenues ne constituent en aucun cas une incitation à acheter ou à vendre des titres, ni une quelconque sollicitation ou offre de souscription. Aucune garantie, exprimée ou implicite, ne saurait être attachée au présent document, ni de la part de la société, ni de ses dirigeants, en ce qui concerne l'exactitude, l'intégralité ou la précision des informations qui y sont contenues. De la même façon, la société et ses dirigeants déclinent toute forme d'engagement ou de responsabilité auprès de ceux qui auront pris connaissance de ce document. Les performances passées ne sauraient préjuger des performances futures. Les investisseurs sont susceptibles de subir de lourdes pertes par rapport à leur investissement initial selon l'évolution des marchés et des cours de change.*



**NS GROUPE**  
Votre gestion financière sur-mesure

### NS GROUPE™ - ÉVREUX

9 rue Victor Hugo - 27000 ÉVREUX  
Tél. : 02 32 62 03 98

### NS GROUPE™ - LILLE

10 rue Faidherbe - 59000 Lille  
Tél. : 03 20 42 01 17

### NS GROUPE™ - PARIS

205 rue Marcadet - 75018 PARIS  
Tél. : 01 42 26 50 14

